



BULLETIN D'INSCRIPTION

21ème Randonnée VTT / Pédestre des Boraldes
Dimanche 20 juillet 2025

N° bracelet

Nom : Prénom :
Date de naissance : / / Âge : Sexe F M
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :
Nom : Licencié Oui Non
N° licence : Catégorie : Club / Team :

Circuits	Départs	Tarifs	Nombre	Total
Pédestre	9h	10€		€
VTT Découverte - 20 kms	Libre	12€		€
VTT Pratiquant - 27 kms	Libre	16€		€
VTT Sportif - 37 kms	Libre	16€		€
VTT Expert - 42 kms	Libre	16€		€
Gravel - 45 kms	Libre	16€		€
Repas MIDI - Adulte		16€		€
Repas MIDI - Enfant -12ans		10€		€
Repas SOIR - Adulte		18€		€
Repas SOIR - Enfant -12ans		12€		€
Montant total				€

Avec 1 boisson au retour comprise

Autorisation parentale (si mineur)

Je soussigné(e) :

Déclare avoir sous ma responsabilité le mineur nommé ci-dessous :

Nom : Prénom : Âge :

Je l'autorise à participer sous mon entière responsabilité à la randonnée nommée ci-dessous :

Nom de la randonnée :

Autorisation médicale (à compléter si pas de certificat ou licence)

Nom : Prénom : Âge :

« Je décharge l'organisation de tout problème médical que je peux rencontrer ou que le mineur nommé ci-dessus peut rencontrer lors de la randonnée à laquelle je ou il participe et reconnais avoir évalué les risques liés à la pratique de ce sport. J'accepte le règlement et l'approuve sans condition. »

Signature : Salgues, le 20 juillet 2025

REGLEMENT DE LA RANDO DES BORALDES VTT 2025

La "Rando des BORALDES" est une randonnée VTT et pédestre ouverte à tous, licenciés ou non qui se déroule le **dimanche 20 JUILLET 2025** avec **autorisation parentale obligatoire** pour les **moins de 18 ans**.

1. Le club VTT vous propose **5 parcours VTT au choix et 1 randonnée pédestre** :

VTT

Gravel 45 km D+ 992 m
42 km D+ 1100 m
37 km D+ 920 m
27 km D+ 674 m
20 km D+ 400 m

Randonnées pédestres

Environ 10 km

2. Les **inscriptions** seront réalisées de 7h à 8h30, choisissez de préférence l'inscription en ligne sur www.les-salgoss.fr, **clôture des inscriptions à 9h**.
3. Le départ est libre et aura lieu à **Salgues** de 7h à 9h.
4. Il vous sera proposé des **ravitaillements** sur les parcours. Ils seront **clôturés à 13h**.
5. La manifestation sera **clôturée à 14h**.
6. Cette manifestation sera organisée dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.
7. Les participants, considérés en promenade personnelle, doivent se conformer aux prescriptions du **code de la route** et aux arrêtés préfectoraux ou municipaux. L'inscription vaut acceptation du règlement.
8. Le **port du casque** est **obligatoire pour tous les participants** et les mineurs devront être **accompagnés par un parent ou adulte responsable**.
9. La **route est ouverte** à tout le monde : les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas d'accident.
10. Les participants attestent sur l'honneur qu'ils sont en **condition physique suffisante** pour effectuer le parcours qu'ils ont choisi, avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité.
11. Cette randonnée est organisée par le club **VTT de Salgues en Aubrac**. Elle est aussi ouverte aux **tandems** et aux **VTTAE homologués**.
12. Par sa participation à la rando des Boraldes, chaque participant autorise expressément l'organisateur à fixer et reproduire, sans rémunération d'autre sorte, ses **nom et image**, sur tout support existant ou à venir.
13. Les circuits VTT proposés par cette manifestation ne sont ouverts que le jour de cette manifestation. **NE PAS UTILISER** ces traces hors de cette journée.
14. L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en cas de nécessité.

PIÈCES À JOINDRE :

Bulletin d'inscription complété

Un **chèque** d'un montant de : € libellé à l'ordre de « **Club VTT de Salgues** »

À retourner avant le **12 juillet 2025** à l'adresse suivante :

Club VTT de Salgues

M Hervé BESSIERE,

Salgues

12470 Condom d'Aubrac

Tel. : 06 08 22 15 87

Mail : maurin.thierry@orange.fr